

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

DIRECTION CENTRALE DE L'INTENDANCE

<<MISE EN DEMEURE N° 02 AVANT RESILIATION DU CONTRAT>>

LA SARL IDEAL COLD, sise à : 40, zone industrielle El-Rima- Constantine, représentée par Monsieur BENKOBBI TOUFIK, agissant en qualité de Gérant, titulaire du marché n° 0783 du 15 novembre 2018, portant acquisition de trente sept (37) chambres froides démontables 100 m³, est mis en demeure de respecter ses engagements contractuels, en activant la livraison du matériel précité, dans les huit (08) jours à compter de la date de parution de la présente au BOMOP.

Dans le cas contraire, il sera procédé à la résiliation dudit contrat au tort exclusif de la société sus citée.